

NORME
INTERNATIONALE

ISO
13459

Première édition
1997-04-15

**Engins de terrassement — Tombereaux —
Enceinte/siège de l'instructeur**

iTeh STANDARD PREVIEW
Earth-moving machinery — Dumpers — Trainer seat/enclosure
(standards.iteh.ai)

ISO 13459:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4d4dd3c2-be78-435e-984c-4ff728a3acba/iso-13459-1997>



Numéro de référence
ISO 13459:1997(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 13459 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 127, *Engins de terrassement*, sous-comité SC 2, *Impératifs de sécurité et facteurs humains*.

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 13459:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4d4dd3c2-be78-435e-984c-4ff728a3acba/iso-13459-1997)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4d4dd3c2-be78-435e-984c-4ff728a3acba/iso-13459-1997>

© ISO 1997

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation

Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Internet: central@iso.ch

X.400: c=ch; a=400net; p=iso; o=isocs; s=central

Imprimé en Suisse

Engins de terrassement – Tombereaux – Enceinte/siège de l'instructeur

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit les exigences relatives au(x) siège(s) de l'instructeur à usage ponctuel prévu(s) sur les tombereaux tels que définis dans l'ISO 6165. Le siège est destiné à être utilisé par un instructeur, un inspecteur ou un opérateur chargé de la maintenance. La fourniture ou l'installation de ce siège n'est pas obligatoire.

La présente Norme internationale ne s'applique pas aux motobasculeurs tels que définis dans l'ISO 6165.

NOTE 1 Les prescriptions de la présente Norme internationale peuvent être utilisées par les ingénieurs et concepteurs pour la conception de tels sièges ou telles enceintes.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la norme ISO 13459. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision, et les parties prenantes des accords fondés sur la norme ISO 13459 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des normes internationales en vigueur à un moment donné.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4d4dd3c2-be78-435e-984c-19728e327b5a/iso-13459-1997>

ISO 5353:1995, *Engins de terrassement et tracteurs et matériels agricoles et forestiers — Point repère du siège.*

ISO 6165:—¹⁾, *Engins de terrassement — Principaux types — Vocabulaire.*

ISO 6683:1981, *Engins de terrassement — Ceintures de sécurité et ancrages pour ceintures de sécurité.*

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

3.1 siège de l'instructeur: Siège installé dans le compartiment de l'opérateur au côté ou derrière le siège de l'opérateur dont le premier objectif est l'instruction de l'opérateur.

NOTE 2 Le siège est utilisé occasionnellement par un instructeur, mais il peut être utilisé par un inspecteur ou un opérateur de maintenance.

3.2 poignée: Dispositif auquel peut se tenir l'instructeur et qui lui sert de support pour empêcher les mouvements du corps.

1) À publier. (Révision de l'ISO 6165:1987)

4 Prescriptions

4.1 Dimensions du siège

Toutes les dimensions se réfèrent au point repère du siège (SIP) tel que déterminé dans l'ISO 5353. Les dimensions du siège de l'instructeur sont indiquées à la figure 1 et dans le tableau 1. Des dimensions autres que les dimensions minimales ou maximales données dans le tableau 1 ne sont acceptables que si elles peuvent être justifiées par des considérations ergonomiques inhabituelles. Le siège de l'instructeur peut être constitué de coussins indépendants, s'ils sont conformes aux dimensions prescrites.

4.2 Emplacement

4.2.1 Le siège de l'instructeur doit être installé dans le compartiment de l'opérateur.

4.2.2 Pour éviter l'obstruction de la visibilité de l'opérateur, le SIP du siège de l'instructeur ne doit pas être situé en face du SIP du siège de l'opérateur. Si l'instructeur peut observer les opérations du tombereau, le siège de l'instructeur peut être situé derrière le siège de l'opérateur.

4.3 Dimensions de l'enceinte

L'espace de l'enceinte doit au moins avoir les dimensions données à la figure 2.

4.4 Matériaux

Les matériaux utilisés pour le siège de l'instructeur et ses fixations doivent être résistant au feu.

4.5 Poignée

Une poignée doit être convenablement placée dans le compartiment de l'opérateur pour assurer une préhension à l'instructeur. La poignée peut être la poignée qui ouvre en poussant et ferme en tirant la porte. L'utilisation d'une poignée pour verrouiller ou déverrouiller la porte n'est pas acceptable. De plus, si le siège de l'instructeur est situé derrière le siège de l'opérateur et que l'instructeur peut se tenir au dossier du siège de l'opérateur, il n'est pas nécessaire d'avoir une poignée.

4.6 Stockage

Le siège de l'instructeur peut être conçu et fabriqué pour lui permettre de se plier et de le maintenir verrouillé en position de stockage lorsqu'il n'est pas utilisé.

4.7 Ceinture de sécurité

Le siège de l'instructeur doit avoir une ceinture de sécurité et un ancrage de ceinture de sécurité conformes à l'ISO 6683.

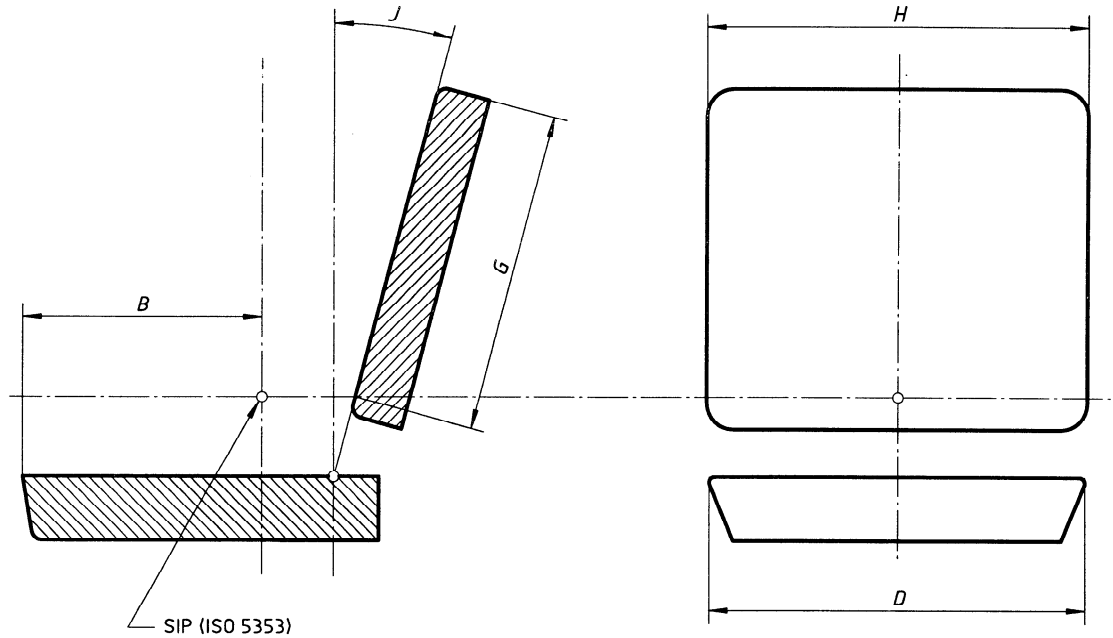


Figure 1 – Dimensions du siège de l'instructeur

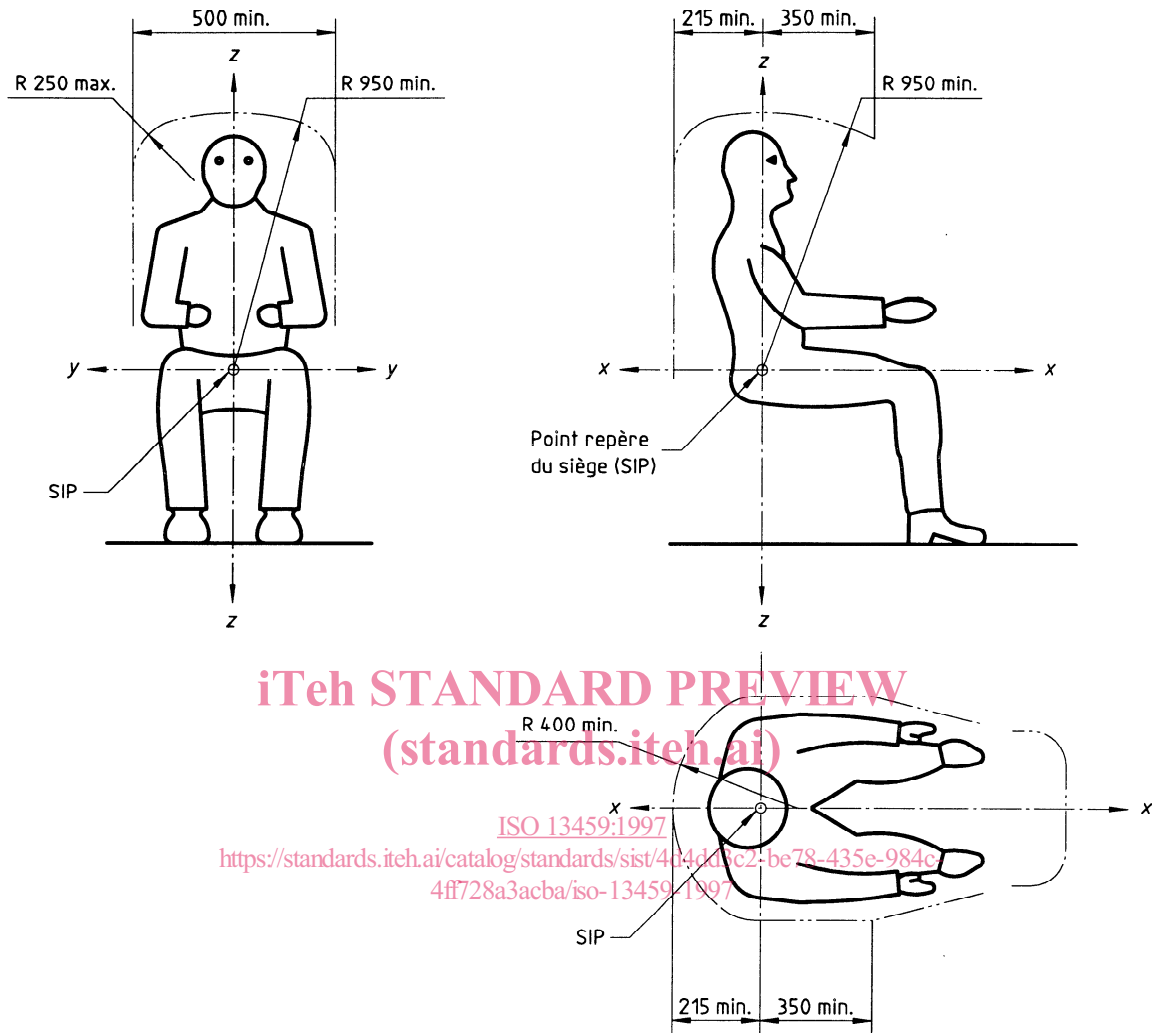
iTeh STANDARD PREVIEW
Tableau 1 – Dimensions du siège de l'instructeur
(standards.iteh.ai)

Dimensions en millimètres

Symbole (voir figure 1)	Description	Maximum	Nominal	Minimum
<i>B</i>	Longueur du coussin d'assise	320	300	215 ^{*)}
<i>D</i>	Largeur du coussin d'assise	—	360	300
<i>G</i>	Hauteur du dossier	—	400 ^{*)}	150 ^{*)}
<i>H</i>	Largeur du dossier	500 ^{*)}	360	300 ^{*)}
<i>J</i>	Angle du dossier	15° ^{*)}	10° ^{*)}	0°

^{*)} Ces dimensions sont égales à celles données dans l'ISO 11112:1995, *Engins de terrassement — Siège de l'opérateur — Dimensions et prescriptions.*

Dimensions en millimètres



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 13459:1997
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/484dd8c2-be78-435e-984c-4ff728a3acba/iso-13459-1997>

Figure 2 — Enceinte de l'instructeur

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 13459:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4d4dd3c2-be78-435e-984c-4ff728a3acba/iso-13459-1997>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 13459:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4d4dd3c2-be78-435e-984c-4ff728a3acba/iso-13459-1997>

ICS 53.100

Descripteurs: matériel de terrassement, benne basculante, formation, siège, enceinte, spécification, dimension, position.

Prix basé sur 4 pages
